



**DATE DE CONVOCATION**  
04 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le **huit septembre** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA), Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL SALOMON), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Marital MATHIRON), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir de Mm Maryline GRANDIOWSKY), Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir de M. Jean-Marie FERREUX), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à Mme Denise ALLEMAND), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (pouvoir à M. Emmanuel PONTILLO), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir à M. Dominique CHOPPIN), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), Madame Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, Vice-président délégué aux Finances, aux Personnels et à la Modernisation de l'Administration.

08/09/2020/07

<b>NOMBRE DES MEMBRES</b>	
<b>EN EXERCICE</b> :	36
<b>PRÉSENTS</b> :	33
<b>VOTANTS</b> :	35

### **Objet : Élection des Membres du Comité Technique Paritaire (CTP)**

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée délibérante, lors de sa séance plénière en date du 28 août 2020, a déjà désigné les représentant.es suivant.es :

<b>Membres représentant élus titulaires</b>	<b>Membres représentant élus suppléants</b>
Monsieur Vincent CROUZIER	Monsieur Gilles BRACHOTTE
Madame Sylvie CHASTRUSSE	Monsieur Martial MATHIRON
Monsieur Paul MURANO	Madame Nathalie SEGUIN

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ayant été omis dans la comptabilisation du nombre d'elu.es désigné.es, Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

<b>Membres représentant élus titulaires</b>	<b>Membres représentant élus suppléants</b>
Monsieur Patrice ESPINOSA	Monsieur Gilles BRACHOTTE
Monsieur Vincent CROUZIER	Monsieur Martial MATHIRON
Madame Sylvie CHASTRUSSE	Monsieur Paul MURANO

Après avoir validé le principe du vote au scrutin public, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** les trois (3) représentant.es élu.es titulaires du Comité Technique Paritaire,

#### **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Envoyé en préfecture le 24/09/2020  
Recu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le

**SLOR**

ID : 021-200000925-20200924-20\_09\_08\_07-DE

- **DÉSIGNE** trois (3) représentant.es élu.es suppléant.es du Comité Technique

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le



ID : 021-200000925-20200924-20\_09\_08\_07-DE

Membres représentant élus titulaires	Membres représentant élus suppléants
Monsieur Patrice ESPINOSA	Monsieur Gilles BRACHOTTE
Monsieur Vincent CROUZIER	Monsieur Martial MATHIRON
Madame Sylvie CHASTRUSSE	Monsieur Paul MURANO

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 21 septembre 2020

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER